

Le gouvernement humanitaire Structuration d'un r  seau d'action publique et (re)d  finitions de la politique humanitaire

projet de recherche

R  sum   :

Dans ce projet de recherche post-doc, je propose d'effectuer une enqu  te sur le secteur de la politique humanitaire fran  aise. Il s'agit de d  crire le fonctionnement et la structuration de ce secteur de politique publique, en observant les m  canismes de concertation entre   lites   tatiques et milieu humanitaire, r  cemment mis en place au Minist  re des Affaires   trang  res. Cette recherche s'inscrit dans la continuit   de mon travail de th  se sur l'influence d'une mobilisation transnationales d'ONG sur une d  cision de politique   trang  re. Toujours en se penchant sur les interactions entre ONG et pouvoirs publics, au niveau national et international, elle propose de contribuer    une r  flexion sur les transformations contemporaines de l'  tat    partir d'un travail sur l'instrumentation de l'action publique. Le cas de la « politique humanitaire » permet d'aborder cette question en se penchant sur un secteur d'action publique encore peu   tudi   sous cet angle.

Mots cl  s : action humanitaire, politique   trang  re, transformations de l'  tat, acteurs interm  diaires, participation, action publique, instruments de gouvernement, r  gulation multi-niveaux.

Introduction

D  finie pour la p  riode 2012-2017, la « strat  gie humanitaire » du Minist  re des Affaires   trang  res r  pond    un double objectif : am  liorer l'action humanitaire du gouvernement et substituer    l'aide d'urgence    une action de long terme, davantage ax  e sur la pr  vention des crises. Dans cette optique, la « strat  gie humanitaire » pr  voit l'organisation d'un cadre de concertation accrue entre le gouvernement et les organisations non-gouvernementales¹. En ce sens, elle annonce un changement important dans la gestion publique des crises humanitaires et une red  finition des relations entre   tat et soci  t   civile. L'enjeu de ce projet est de r  fl  chir aux transformations de l'  tat dans ce domaine    partir d'un travail sur l'instrumentation de l'action publique. Ainsi, cette recherche propose, d'une part de comprendre empiriquement ces recompositions, en d  taillant les modalit  s concr  tes de cette coop  ration et leurs effets sur le

1 Grotius International, 2011, « Action humanitaire de la France :   tat et acteurs humanitaires s'engagent    dialoguer... », <http://www.grotius.fr/l%E2%80%99action-humanitaire-de-la-france-dans-le-monde-enjeux-et-strategies%E2%80%A6/>

déploiement de la politique humanitaire. En se penchant sur ces restructurations des logiques d'élaboration des décisions et des modes d'intervention de l'État, elle propose d'autre part de rendre compte des mécanismes de structuration, de régulation et d'institutionnalisation de ce secteur d'action publique.

Si la question de l'influence de la société civile dans les décisions de politique étrangère est devenue une question classique en Relations internationales (Clark, Friedman et Hochstetler, 1998 ; Cohen, 2005 ; Keohane et Nye, 1971 ; Price, 1998 et 2003), elle est plus rarement traitée à l'échelle d'un État (Busby, 2010 ; Dufournet, 2011). En outre, en abordant généralement la question sous l'angle d'un affrontement entre ONG et États, cette littérature laisse plus souvent de côté la question des modalités de leur concertation. Enfin, quand il s'agit d'étudier les modalités de coopération entre eux, c'est plus souvent sur « le terrain » de l'action humanitaire qu'elles sont étudiées (coopération civilo-militaire, etc.) (Daho, 2013). La question du dialogue entre représentants du monde associatif et administrations de la politique humanitaire gouvernementale « aux sommets de l'État » reste un point aveugle. C'est cette zone d'ombre que ce projet propose d'éclairer en cherchant à caractériser l'évolution des formes de dialogue entre acteurs étatiques et acteurs non-étatiques dans le secteur de la politique humanitaire, et la façon dont ces évolutions s'adossent à une série d'instruments de concertation mis en place pour structurer ce secteur.

De cette manière, ce projet place la question de la « fabrique » des politiques humanitaires au cœur de son interrogation. En portant l'attention sur les acteurs qui participent à la définition de cette politique et sur les logiques de fonctionnement qui la structurent, c'est une description de la politique humanitaire « en action » que ce projet propose de fournir. La perspective adoptée permet ainsi de nourrir des questionnements à la croisée de la science politique, de la sociologie de l'action publique, de la sociologie des mobilisations, de la sociologie des administrations et de la sociologie des institutions.

1. Des mobilisations transnationales à la structuration d'un espace de politique publique : questionner le brouillage des frontières de l'État

Ce projet s'inscrit dans la continuité d'un travail de thèse qui questionne l'influence d'une mobilisation transnationale sur une décision de politique étrangère dans le domaine du désarmement humanitaire. À partir de l'examen détaillé du processus d'interdiction des armes à sous-munitions, tel qu'il s'est déroulé en France, cette thèse décrit les conditions dans lesquelles des acteurs non-étatiques parviennent à infléchir une décision politique dans un domaine régalién de l'État, *a priori* hermétique aux pressions de la société civile. C'est cette réflexion sur le brouillage des frontières de l'État et la recomposition des modalités d'exercice du pouvoir politique que ce projet entend poursuivre à travers l'analyse des logiques de structuration de la politique humanitaire. Trois points d'entrée permettent d'appréhender ces transformations de l'État dans ce domaine : un renouvellement des acteurs et l'implication croissante des acteurs non-étatiques dans la fabrication des politiques publiques (1), la multiplication et l'enchevêtrement des niveaux d'action national, européen et international (2)

et la mise en place de dispositifs de concertation qui organisent en les pérennisant des formes de partenariat entre ONG, organisations internationales et pouvoirs publics (3).

1.1 Acteurs non-étatiques, acteurs intermédiaires et procédures de participation

Parce qu'elle prévoit une concertation accrue entre ONG et pouvoirs publics, la stratégie humanitaire du gouvernement français offre un terrain d'enquête privilégié pour étudier les relations entre acteurs étatiques et acteurs non-étatiques dans l'élaboration des décisions de politique étrangère. Cette forme d'hybridation et de pluralisation d'un secteur d'action publique constitue un premier point d'entrée dans les débats sur les transformations de l'État et sur les mécanismes de différenciation et de dédifférenciation de l'État à l'égard de la société civile.

Le système humanitaire international est composé d'une multiplicité d'acteurs :

- ONG et CICR
- organisations internationales : ONU, Bureau de coordination des affaires humanitaires (BCAH)
- agences humanitaires multilatérales : Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR), Organisation Mondiale de la Santé (OMS), UNICEF, Programme d'Alimentation Mondiale (PAM), Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), *The United Nations Relief and Works Agency* (UNRWA).
- instances communautaires : groupe de travail du Conseil sur l'aide humanitaire et l'aide alimentaire, Comité d'aide humanitaire, Centre européen de réponse d'urgence de la Direction Générale à l'Aide Humanitaire et de la Protection civile de la Commission européenne (DG ECHO)
- acteurs économiques : bailleurs de fonds : secteur de l'économie sociale et solidaire, ou responsabilité sociale des entreprises (RSE)
- et acteurs étatiques

Mais leurs actions sur le terrain apparaissent rarement coordonnées, que ce soit dans le cadre national, européen ou multilatéral, sur le plan politique, financier, juridique ou technique. Or c'est justement l'ensemble de ces actions que la stratégie humanitaire française entend organiser² « au sein de dispositifs opérationnels complexes [...] dans un souci de plus grande efficacité »³.

Partant du constat de cette multiplicité d'acteurs, l'enjeu de ce projet est alors non seulement d'étudier l'emprise des acteurs non-étatiques dans la définition des priorités de la politique humanitaire, mais également de comprendre le mode de structuration du monde de la politique humanitaire en dessinant l'ensemble des configurations d'échanges (Ambrosetti, 2009 ; Onuf, 1989) et des rapports de pouvoir qui se tissent entre les différentes instances.

2 « L'État français entend formuler une stratégie humanitaire autour de trois axes : [...] (3) réévaluer périodiquement la pertinence des choix opérés à travers des échanges entre les responsables de la politique humanitaire de l'État et les représentants de la société civile », *Stratégie humanitaire de la République française*, Ministère des Affaires étrangères, Paris, le 6 juillet 2012, p.3.

3 *Ibid.* p.1.

Dans cette optique, le rôle des acteurs intermédiaires (Nay et Smith, 2002) sera situé au cœur de notre interrogation. Parce qu'ils jouent un rôle de médiateurs entre les institutions ou entre les groupes, les milieux et les organisations impliqués, ils participent en effet activement à la structuration de ce monde politique. À l'interface des différentes institutions, ils se situent aussi, dans le cas que nous étudions, à l'intersection des différents niveaux d'action. Partir de ces « acteurs intermédiaires transnationaux » (Dezalay et Garth, 2002) offre une piste intéressante pour appréhender les configurations d'interaction multi-niveaux qui caractérisent la politique humanitaire, et plus généralement l'action publique contemporaine.

1.2 Enchevêtrement et multiplication des niveaux d'action : la politique humanitaire comme espace de circulations transnationales

Construite en lien étroit avec la politique humanitaire de l'Union Européenne et des Nations-Unies, la politique humanitaire de la France se caractérise donc par une multiplicité de niveaux d'action. Articulant les réflexions sur la multiplicité des acteurs à la prise en compte de la diversité des niveaux d'action publique, l'analyse ouvre alors un ensemble de questionnements sur les acteurs, les objets et les dispositifs qui se développent au sein de l'État, mais aussi à l'extérieur et au-dessus de lui. C'est cet allongement des chaînes de décision et d'interdépendances qu'il s'agit de décrire à travers la mise en évidence des réseaux nationaux et transnationaux qui structurent cet espace.

Ainsi, loin de considérer séparément le niveau national et le niveau supranational, la perspective consiste ici à saisir leur articulation dans la prise de décision, en observant comment les acteurs circulent entre les différents niveaux, mais aussi ce qui s'échange (Agrikoliansky, Fillieule et Mayer, 2005 ; Siméant 2005), et comment chaque espace se révèle porteur de contraintes et de ressources. Mais si la mise en évidence des flux transnationaux offre une manière de penser l'interdépendance des différents espaces, il s'agit également dans ce projet de faire apparaître les processus concrets de gouvernement qui organisent ces échanges et ces circulations (Cooper, 2001 ; Saunier, 2004 et 2008). Certes, le secteur de la politique humanitaire se définit comme un ensemble d'acteurs travaillant à différents niveaux, mobilisant des contraintes et des ressources propres à chaque espace d'action. Mais il se définit aussi comme un ensemble de pratiques, de procédures et d'institutions. L'enjeu de ce travail sera de faire apparaître les mécanismes de stabilisation de ces relations multi-niveaux, en se penchant sur les institutions chargées de faire perdurer ces relations (Payre, Pollet, 2013).

1.3 Les instruments au cœur des dynamiques de changement

Inscrit dans la continuité des réflexions sur les transformations de l'État, ce projet se caractérise par la place qu'il donne aux dispositifs qui organisent ces mutations. Il propose en effet de comprendre ces restructurations en réglant la focale sur les rouages de ce « gouvernement humanitaire » (Fassin, 2010), pour faire apparaître la manière dont son administration se construit et se recompose (Bezès, 2010). Partant des réflexions sur le gouvernement par les instruments (Lascoumes et Le Galès, 2004), le questionnement s'attache

alors aux outils et aux proc edures qui organisent la participation d'une multiplicit e d'acteurs   l' laboration et   la mise en  uvre des politiques humanitaires. L'analyse de ces dispositifs et de leurs effets sur la conduite de l'action publique permet ainsi de voir ce que les dispositifs de concertation *font*   l' tat et aux organisations humanitaires qui y participent. En outre, en portant l'attention   la structuration et   l'institutionnalisation de ce monde politique, ce projet d place aussi en partie le regard vers les espaces de coordination, de confrontation ou de n gociation que ces dispositifs ouvrent entre les diff rents acteurs qui les utilisent. Ainsi, il ne s'agit pas seulement de voir ce que les dispositifs de concertation *font* aux acteurs et aux administrations, mais aussi de comprendre ce que les acteurs *en font*, c'est- -dire comment ils s'en servent. L'ambition consiste alors   tenir ensemble l'analyse des dispositifs qui « font » la politique humanitaire et l'observation des espaces de jeux et de n gociation qu'ils « ouvrent » aux acteurs qui s'en saisissent.

Cette approche conduit alors   poser deux ensembles de questions. Sur l'action de l' tat, d'une part :

- Comment l'action de l' tat  volue dans le domaine de la politique humanitaire ?
- Comment la concertation avec les acteurs non- tatiques se met-elle en place ? Sur quels dispositifs elle s'appuie ? Quels sont leurs effets ?
- Ces  volutions de l'appareil bureaucratique s'accompagnent-elle d'un renouvellement du profil des acteurs qui la prennent en charge ?

Sur l'action des organisations humanitaires, d'autre part :

- Comment les ONG deviennent-elles un rouage de la politique humanitaire gouvernementale ?
- Quelles transformations du militantisme humanitaire cela induit ? La capacit e des acteurs non- tatiques   peser sur les d cisions politiques en sort-elle transform e ? Dans quel sens ?
- Comment ces modalit es de concertation accompagnent les transformations des organisations humanitaires en renfor ant les logiques de professionnalisation   l' uvre dans ces univers militants ?

Ces questions invitent   pr ciser l'hypoth se g n rale de ce travail en la d clinant   pr sent en questionnements plus pr cis.

2. Nouveaux instruments, nouvelles formes d' change : vers un renouvellement des capacit es de pilotage de l' tat

Si la possibilit e d'un « bras de fer » entre ONG et pouvoirs publics, tel qu'il a pu avoir lieu   propos de la campagne pour l'interdiction des mines antipersonnel et de la campagne contre les armes   sous-munitions (Dufournet, 2011), ne dispara t pas, les modalit es de l' change se trouvent n anmoins modifi es par la mise en place de la strat gie humanitaire du gouvernement. L'hypoth se que pose ce projet est alors la suivante : loin de conduire   une perte de centralit e ou   une dilution du pouvoir de l' tat, ces transformations, qu'elles se

traduisent par l'introduction de nouveaux acteurs, l'enchevêtrement des niveaux d'action ou la mise en place de dispositifs de concertation avec les acteurs non-étatiques, opèrent une redéfinition des modalités d'exercice du pouvoir politique. De sorte que, loin de voir dans ces restructuration des modes d'intervention de l'État un mouvement de « dédifférenciation » du politique, on assisterait au contraire à un processus de « respécification » du politique.

Pour mettre cette hypothèse à l'épreuve, ce projet cherchera à combiner un travail sur les trajectoires des acteurs de la politique humanitaire (1) à une analyse de leur travail « en action » (2).

2.1 Trajectoire des acteurs et participation à la décision : vers une spécialisation des profils et des parcours ?

Pour comprendre les logiques qui structurent l'insertion des acteurs dans les réseaux décisionnels et dessiner les configurations d'échanges entre les différents niveaux d'action (national, européen, international) et les différents univers institutionnels (associatif, administratifs, politique), un premier travail pourra consister à se pencher sur les trajectoires des acteurs au sein de ces espaces. L'enjeu de cette approche sera de travailler l'hypothèse d'une recomposition des acteurs qui gouvernent la politique humanitaire, en se demandant si l'évolution des modes d'intervention de l'État coïncide avec un renouvellement du profil des acteurs, à l'intérieur et à l'extérieur de l'État.

Dans le prolongement des réflexions de sociologie des mobilisations sur le militantisme institutionnel (*Politix*, 2005), ce projet ouvre un terrain d'enquête privilégié pour étudier les modalités d'un dialogue « feutré » entre acteurs associatifs et élites étatiques et les transformations qu'il implique dans les pratiques mais aussi dans les parcours et les carrières militantes. Il faudra voir alors comment ces évolutions accompagnent un mouvement de professionnalisation des organisations humanitaires, et à quelle répartition des tâches elles aboutissent en interne. Ce travail prolongera en ce sens les réflexions engagées à propos du travail humanitaire sur les logiques *d'advocacy* et de plaidoyer (Dufournet, 2013 ; Siméant, à paraître). Un travail similaire sur les parcours des fonctionnaires et des hauts-fonctionnaires des administrations de la politique humanitaire pourra permettre de questionner la structuration et l'autonomisation de ce monde politique à l'aune d'une spécialisation des élites étatiques. Cette interrogation rejoint ici les questionnements sur les mutations des administrations et l'évolution des professions dans l'Etat (Bezès *et al.* 2011 ; Laurens, 2008). Elle suppose de comprendre comment ces logiques de professionnalisation et de spécialisation des parcours participent de la structuration de ce monde politique, et si elles contribuent à son autonomisation.

En effet, si la professionnalisation des parcours peut contribuer à l'institutionnalisation de ce secteur d'action publique, elle invite aussi à réfléchir aux éléments de continuité historique qui structurent cet univers, en se penchant notamment sur les formes de robustesse et de survivance des modalités d'échange de la période précédente.

2.2 Vers une « redifférenciation » du politique

Ma thèse décrit un processus de décision politique au cours duquel les pouvoirs publics se retrouvent peu à peu contraints, sous la pression des ONG, de signer un traité de désarmement auquel ils auraient pourtant largement préféré se soustraire. Mais elle révèle aussi comment, face à la réduction de ses marges de manœuvre, l'État n'en reste pas moins doté d'une capacité de *gouverner* qui lui permet de récupérer subtilement la main. C'est cette tension que signifie l'expression *gouverner sans choisir* qui donne son titre à la thèse. Ainsi, loin de considérer les interactions entre les acteurs étatiques et non-étatiques comme un « jeu à somme nulle », où une influence croissante des acteurs non étatiques signifierait un affaiblissement du pouvoir de l'État, ce travail d'explicitation sociologique de la décision vise surtout à comprendre comment l'influence des acteurs non-étatiques façonne la manière de gouverner la politique étrangère.

Dans la même logique, et en prolongeant la réflexion sur les instruments et les institutions de gouvernement, il s'agit de voir dans ce projet dans quelle mesure ces instruments de concertation ne constituent pas une manière pour le pouvoir politique de « reprendre la main » (Le Galès, 2013 ; Mayntz, 1993 ; Salamon, 2002). La mise en place de ces mécanismes de concertation avec les acteurs non étatiques et les organisations internationales crée en effet de nouvelles modalités d'intervention. Il faut voir alors dans quelle mesure l'institutionnalisation de cet élargissement des fonctions assumées par l'État vient renforcer sa capacité à gouverner.

3. Les terrains de l'enquête

Pour mener ce travail, je propose de mener une enquête ethnographique auprès des différents acteurs de la politique humanitaire, au Ministère des Affaires étrangères et au siège des organisations humanitaires. Toujours en contact avec les membres du bureau de Paris d'Handicap International depuis la fin de ma thèse, je propose de partir du travail des représentants de cette association et des relations qu'ils entretiennent avec le Centre de Crise (CDC) au Ministère des Affaires étrangères. Mis en place depuis le mois de novembre 2011, ce travail de coopération constitue en effet un point d'entrée dans les configurations d'acteurs qui participent à la fabrication des décisions dans ce domaine. À partir de cette enquête exploratoire sur le travail des représentants d'Handicap International, nous pourrions identifier leurs interlocuteurs, à la fois au sein des autres ONG, au sein des organisations internationales et au sein du Ministère des Affaires étrangères.

Le Centre de crise du Ministère des Affaires étrangères

En France, c'est au Centre de crise (CDC) du ministère des Affaires étrangères qu'est confiée la mission de l'aide humanitaire d'urgence. Mis en place le 2 juillet 2008, le CDC est né de la fusion de deux services du ministère : la sous-direction de la Sécurité des personnes de la direction des Français à l'étranger et la Délégation à l'Action humanitaire. Chargé de la gestion des crises à l'étranger, le CDC assure le suivi et l'analyse des crises, coordonne l'action de l'État pour les opérations d'aide humanitaire d'urgence et effectue les opérations sur le terrain⁴. Principal instrument de l'aide humanitaire d'urgence en France, le CDC est aussi l'interlocuteur privilégié des ONG actives dans ce domaine. Il appuie les actions des ONG sur le terrain et finance leurs interventions sur les terrains de crises. De ce point de vue, l'action du Centre de crise et les liens qu'il entretient avec les représentants des ONG constituent donc un point d'entrée privilégié pour étudier l'administration française de l'aide humanitaire d'urgence.

J'envisage un premier séjour à Paris, début décembre 2013, pour mener cette enquête exploratoire. Plusieurs entretiens sont déjà programmés en ce sens qui pourront être complétés par une analyse des sources écrites (comptes-rendus de réunion, échanges de mails, notes internes, documents de travail ...) que les acteurs se sont engagés à mettre à ma disposition. Au cours des entretiens menés avec ces différents acteurs, une attention particulière sera accordée à la dimension biographique pour reconstituer les parcours professionnels et les logiques d'accès aux espaces décisionnels.

Parallèlement à ce travail sur les configurations d'acteurs, l'enquête devra s'attacher à identifier les lieux où se fabrique la politique humanitaire. La définition de la politique humanitaire ne s'élabore pas seulement dans des lieux hautement institutionnalisés, qui risquent pour cette raison de se révéler difficiles d'accès pour le chercheur. Pour contourner cette difficulté, le questionnement pourra dans un premier temps se concentrer sur les lieux « moins visibles » de fabrication des décisions (commissions *ad hoc*, groupes de travail, etc.), donc en sortant des institutions pour se concentrer sur la description du travail concret de préparation des décisions dans les « lieux de passage » (Nay et Smith, 2002) ou les espaces de rencontre entre les différents univers institutionnels.

Parallèlement à cette enquête ethnographique, j'envisage, durant cette année de post-doc, de poursuivre la valorisation de mes travaux de thèse. Deux articles sont en cours d'évaluation. Un troisième, en cours d'écriture, doit être envoyé avant la fin de l'année 2013. L'année 2014 sera consacrée à la publication de ma thèse (aux Presses Universitaires de Rennes vraisemblablement). Enfin, je préparerais ma candidature CNRS (section 40). Je compterais le CERTOP parmi mes vœux CNRS.

4 http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux_830/action-humanitaireurgence_1039/index.html

Bibliographie

Éric AGRİKOLIANSKY, Olivier FILLIEULE, Nona MAYER (dir.), 2005, *L'altermondialisme en France : la longue histoire d'un nouveau mouvement*, Paris, Flammarion.

David AMBROSETTI, *Normes et rivalités diplomatiques à l'ONU. Le Conseil de sécurité en audience*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2009.

Philippe BEZÈS, Odile JOINT-LAMBERT, « Comment se font les administrations ? Analyser des actes administratifs constituants », *Sociologie du travail*, 2, 2010, pp.133-150.

Philippe BEZÈS *et alii*, « *New Public Management* et professions dans l'Etat : au-delà des oppositions, quelles recompositions ? », *Sociologie du travail*, 2011, pp.293-348.

William BUSBY, *Moral movements and foreign policy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010

Ann Marie CLARK, Elisabeth J. FRIEDMAN, Kathryn HOCHSTETLER, 1998, « The Sovereign Limits of Global Civil Society. A Comparison of NGOs Participation in UN World Conferences on the Environment, Human rights, and Women », *World Politics*, vol. 51, n° 1.

Samy COHEN, 2005, « Les États et les nouveaux acteurs », *Politique Internationale*, n° 107, pp. 409-424.

Frederic COOPER, « Le concept de mondialisation sert-il à quelque chose ? », *Critique internationale* 1/2001 (n°10), pp. 101-124.

Grégory DAHO, *Une revanche des généraux. L'institutionnalisation de la Coopération Civilo-Militaire en France*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Sorbonne, 2013.

Yves DEZALAY et Bryant G. GARTH, *La mondialisation des guerres de palais*, Paris, Seuil, 2002

Hélène DUFOURNET, *Gouverner sans choisir. Entre contrainte morale et réalisme politique : l'engagement français dans le processus d'interdiction des armes à sous-munitions (2003-2008)*, Thèse de doctorat, ENS Cachan, 2011.

Hélène DUFOURNET, « L'espace du plaidoyer : cartographie des espaces et des pratiques d'*advocacy* », communication dans la section Thématique 50 « Plaidoyer » et *advocates*. Acteurs et formats internationaux des mobilisations » coordonnée par Etienne OLLION et Johanna SIMÉANT, Congrès de Association Française de Science Politique, Paris juillet 2013.

Michel DOBRY, « Le politique dans ses états critiques : retour sur quelques aspects de l'hypothèse de continuité », in BESSIN (Marc), BIDART (Claire), GROSSETTI (Michel), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La découverte,

2010.

Didier FASSIN, *La raison humanitaire. Une histoire morale du temps présent*, Paris, Seuil Gallimard, 2010.

KEOHANE (Robert), NYE (Joseph S.), 1971, « Transnational Relations and World Politics : An Introduction », *International Organization*, vol 25, n°3, *Transnational Relations and World Politics*, p. 331.

Sylvain LAURENS, *Une politisation feutrée. Les hauts-fonctionnaires et l'immigration en France*, Paris, Belin, 2008.

Pierre LASCOUMES, Patrick LE GALÈS (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Science Po, 2004

Patrick LE GALÈS, « La gouvernance territoriale sous pression de la crise et de la restructuration de l'Etat », dans Romain PASQUIER, Vincent SIMOULIN, Julien WEISBEIN (dir.), *La gouvernance territoriale. Pratiques, discours et théories*, Paris, LGDJ In Extenso, 2013, pp.289-300.

Olivier NAY et Andy SMITH, (dir.), *Le gouvernement du compromis. Courtiers et généraliste dans l'action politique*, Paris, Economica, 2002.

Renate MAYNTZ, « Governing failures and the problem of governability », dans Jan Kooiman, *Modern Governance. New Government-Society Interactions*, Londres, Sage, 1993.

Nicholas G. ONUF, *World of Our Making. Rules and Rule in Social Theory and International Relations*, Columbia, University of South Carolina Press, 1989.

Renaud PAYRE, Gilles POLLET, *Socio-histoire de l'action publique*, Paris, La Découverte, 2013

Politix, 2005, « Militantismes institutionnels », vol.18, n°70.

Richard PRICE, « Reversing the Gun Sights: Transnational Civil Society Targets Land Mines », *International Organization*, vol.52, n°3, 1998, pp.613-644.

Cécile ROBERT, « Les transformations managériales des activités politiques », *Politix*, vol.20, n°79, 2007, pp.7-23.

Lester M. SALAMON (éd.), *The Tools of Government : a Guide to the New Governance*, Oxford, Oxford University Press, 2002.

Pierre-Yves SAUNIER, « Circulations, connexions et espaces transnationaux », *Genèses*, 2004/4 n°57, p. 110-126.

Pierre-Yves SAUNIER, « Les régimes circulatoires du domaine social 1800-1940 : projets et ingénierie de la convergence et de la différence », *Genèses* 2/2008 (n° 71), pp. 4-25.

Johanna SIMÉANT, 2005, « Des mouvements nouveaux et globaux ? Sur les mouvements sociaux « transnationaux » dans quelques ouvrages récents », communication présentée au 8e Congrès de l'Association Française de Science Politique (AFSP), table ronde *Où en est la sociologie des mouvements sociaux ?*, 15-18 septembre 2005.

Johanna SIMÉANT, « Advocacy : just a word ? On the international diffusion of an imperative of conformation for civil society », *Humanity*, à paraître.